

Réf: Dossier N° 070369

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABY'C CONSEIL & MEDIATION » en abrégé «  
ABY'CCM »

Siège social Abidjan, Treichville, TREICHVILLE, Lot 31, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABY'C CONSEIL & MEDIATION » en abrégé « ABY'CCM »

Objet : La réalisation de toute prestation de consultant, de conseil, de service auprès de toute entreprise quelle que soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou privé quelle qu'en soit la structure juridique ;

L'exercice, la gestion et le développement de toute activité liée au domaine de la médiation et de la négociation sous toutes ses formes, ainsi que la valorisation par valorisation par tous moyens du droit à la Médiation

La gestion du recrutement aimable et du contentieux ;

Toute conception, élaboration, opération de formation, plus généralement, toute opération économique, juridique, civile, commerciale, financière, industrielle, mobilière ou immobilière se rattachant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet connexe pouvant contribuer au développement de son activité.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Treichville, TREICHVILLE, Lot 31, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme DADIET ARLETTE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00198 du 18/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01833/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

